

LUTTER ENSEMBLE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

Le K-fé citoyen de Virton est un lieu d'information et de débat ouvert à tout un chacun. En début d'année, les participants proposent aux animateurs une série de thèmes au sujet desquels ils souhaitent s'informer et débattre. Cette année, le groupe a épinglé la problématique de la pauvreté. Il ne s'agit pas de pointer du doigt les personnes victimes de la pauvreté, mais de réfléchir aux causes de celle-ci ; voir ce que le monde politique fait ou pas pour la combattre ; mettre en avant le travail d'associations de lutte contre la pauvreté, palliant en quelque sorte le manque d'action politique.



Un cycle en trois temps a ainsi vu le jour pour répondre à ces multiples questions : un ciné-débat autour du film documentaire « Le prix du pain » (Yves Dorme – Belgique – 2013) ; une conférence-débat de Christine Mahy, présidente du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté ; une journée de réflexion et de débats à l'occasion des 5 ans de l'association Solidarités Virton, en présence de Philippe Defeyt, économiste et ancien président du CPAS de Namur. Une belle collaboration du Ciné Patria, du Relais de Première Urgence, de Saint-Vincent-de-Paul, de la Maison des jeunes, du Soleil du Coeur, de Solidarités Virton et du CIEP !

Des chiffres sans appel à dépasser

Depuis les années 2000, le taux de pauvreté dans les pays européens est fixé par un indicateur calculé par rapport au revenu médian. Cet indicateur considère comme pauvre toute personne isolée vivant avec moins de 1000 €/mois, tout couple vivant avec 1500 €/mois ou toute famille avec deux enfants ayant moins de 2100 €/mois. En 2015 en Belgique, cet indicateur s'élevait à 14,9 %. C'est donc un peu moins d'une personne sur six qui vit dans notre pays avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Ce chiffre ne change pas puisqu'il tourne autour des 15 % depuis une dizaine d'années ! Un second indicateur européen plus englobant mesure le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Ce chiffre prend en compte les personnes qui sont confrontées à au moins un des trois risques suivants : pauvreté monétaire, privation matérielle grave ou faible intensité de travail. Il s'élevait à 21,1 % en Belgique en 2015 soit plus d'une personne sur 5...

Ces chiffres, certes éclairants, doivent toutefois être dépassés : uniquement centrés sur les revenus, ils rassemblent tous les individus dans un grand tout alors qu'il existe une multitude de situations différentes : le cas d'une femme avec un enfant qui gagne 1500 €/mois est plus problématique que celui d'un couple de retraités, propriétaires, qui perçoit une pension de 1500€/mois. Augmenter les revenus est indispensable, mais pas seulement ! Il faut développer une vision plus large de la pauvreté, notamment en privilégiant d'autres

approches et d'autres critères que les indicateurs européens ignorent :

- **Les besoins des individus** : de combien a-t-on besoin pour vivre bien et faire corps avec la société ? Ce n'est pas parce que l'on donne la même chose à tous que tous sont égaux. Les besoins varient selon les conditions de vie. Par exemple, les besoins en mobilité ne sont pas les mêmes à la ville et à la campagne. Il faut donc se centrer sur les besoins des individus et non exclusivement sur leurs revenus.
- **Ce que les individus ne peuvent pas se permettre** (indicateur de déprivation) : de quoi les gens sont-ils privés au quotidien (vacances, activités culturelles, nourriture, logement...) ?
- **La pauvreté subjective** : les individus se considèrent-ils eux-mêmes comme pauvres ? Lorsque l'on pose cette question, on est souvent surpris de la réponse. Des personnes dotées d'un revenu décent se définissent comme pauvres car elles sont criblées de dettes.
- **Les inégalités socio-culturelles** : les personnes éloignées de la vie socio-culturelle n'ont pas toujours conscience que s'investir dans une association, chez les scouts, avoir un hobby, accéder aux études supérieures... pourraient leur apporter beaucoup en augmentant leur « capital social ». Malheureusement, la densité associative est très variable d'une région à l'autre.

- **La précarité économique** : beaucoup de personnes ne sont pas considérées comme pauvres par les indicateurs européens. Pourtant, lorsque l'on élargit sa vision de la pauvreté, on se rend rapidement compte que les personnes pauvres sont bien plus nombreuses. Il y a de plus en plus d'individus qui sont juste au-dessus du seuil de pauvreté, dans une situation précaire. Avec la mise en place des indicateurs européens, en croyant bien faire, on a créé des inégalités en bas de l'échelle des revenus : à quelques euros près, les individus n'ont pas droit aux mêmes aides.

- **La transmission générationnelle de la pauvreté** : l'ascenseur social ne fonctionne plus bien à l'heure actuelle. La pauvreté se transmet de génération en génération. Comment créer des cercles vertueux ?

La pauvreté doit davantage être pensée en termes d'inégalités : le milieu de vie, le capital social... pèsent autant que le revenu sur la vie des individus.

Question à Philippe Defeyt



Vous vous êtes investi dans la présidence du CPAS de Namur durant 10 ans, jusqu'en juin dernier. Comment envisagez-vous la suite de votre engagement dans la lutte contre la pauvreté ?

Comme beaucoup d'autres, je suis très profondément convaincu que le travail politique - compris comme la noble mission de faire vivre une société, de créer ou renforcer la communauté, de l'améliorer, de l'aider à évoluer, de soutenir les plus faibles... - est une activité qui peut prendre la forme de nombreux engagements, professionnels (mandat politique, conseiller...) ou non professionnels (engagements militants et associatifs). Dans cette vision, il y a deux enjeux pour demain : faire concourir ces divers types d'engagements et éclairer les débats, notamment pour lutter contre l'anti-intellectualisme. Je compte m'investir dans ces deux enjeux.

Question à Christine Mahy



Les inégalités sociales se creusent d'années en années, particulièrement sous le gouvernement actuel. Comment parvenez-vous à lutter et à militer contre la pauvreté avec le même dynamisme et la même force ?

Je m'appuie sur les victoires, même petites, pour me donner du tonus et de l'énergie. Nous vivons dans une époque extrêmement déprimante où tout est tiré vers le bas. Il faut donc s'appuyer sur ce qui réussit pour essayer de se dire qu'il n'est pas trop tard pour sauver le bateau, avec tous ses passagers.

Les grands enjeux actuels

Les CPAS, entre burn out et renforcement des inégalités

Actuellement, les CPAS sont débordés : les organismes supposés compétents (Forem, Inami...) renvoient un nombre croissant de personnes en difficulté vers les CPAS. Les situations à gérer sont de plus en plus complexes et beaucoup d'employés ne savent plus quoi faire face à certains cas qui leur sont confiés. Ces phénomènes, couplés aux situations budgétaires des CPAS différentes d'une commune à l'autre, renforcent finalement les inégalités entre « pauvres » wallons : à situation égale, la réponse des CPAS varie d'une commune à l'autre... Les budgets des CPAS doivent impérativement être augmentés afin de ne plus devoir refuser des individus et des familles. Le monde politique doit arrêter de dégrader notre sécurité sociale pourtant performante.

Le PIIS ou « comment le dernier filet de la protection sociale s'effiloche »

Le PIIS est le projet individualisé d'intégration sociale imposé à chaque nouveau bénéficiaire de l'aide sociale depuis la loi Borsus. Déjà mis en oeuvre pour certains bénéficiaires depuis 1993, ce PIIS a été généralisé au 1er novembre 2016. La pratique démontre pourtant qu'il est loin d'être un outil d'accompagnement sur mesure qui répond effectivement à un projet « individualisé » tenant compte des envies et du cheminement des personnes. En effet, la contractualisation permet d'imposer un grand nombre d'exigences qui s'ajoutent aux conditions légales déjà en vigueur pour l'octroi du revenu d'intégration. Or, plus il y a de conditions, plus il est difficile de satisfaire à l'ensemble de ces conditions et par conséquent, plus le risque de sanctions, voire d'exclusions, augmente. Selon la façon dont il est appréhendé, ce contrat entraîne également une grande différence de traitement d'un CPAS à un autre. Cette inégalité est d'autant plus importante qu'il s'agit du droit à un revenu de survie et de l'ultime filet de protection sociale.

Le logement, une clé pour s'en sortir

Le logement est un problème-clé pour les personnes en situation de pauvreté. Sans logement, il est impossible de s'en sortir. Agir politiquement pour régler cette problématique est donc primordial et permettrait d'améliorer rapidement l'existence de nombreuses personnes qui vivent avec trop peu. Actuellement, les logements sociaux sont beaucoup trop rares. Les logements privés coûtent trop cher ou, si leurs loyers sont abordables, ils sont souvent insalubres et énergivores. Certains de ces logements coûtent plus cher en charges qu'en loyer ! Ils font aussi l'objet de spéculation... Certaines personnes tentent de se loger par tous les moyens en vivant dans des caravanes, des chalets... La loi s'est durcie là aussi ces dernières années : elle permet aux autorités locales de refuser la domiciliation dans ce type de logement précaire.

Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté tente d'avancer sur cette problématique structurelle et de première importance. Un des derniers combats qu'il a mené a eu lieu dans le cadre de la régionalisation et du transfert du « bonus logement », cette aide fiscale accordée à ceux qui achètent un logement. Transformé par la Région wallonne en « chèque habitat », le Réseau wallon a réussi à y introduire une logique

de réduction des inégalités. En effet, ce chèque habitat évolue en fonction des revenus. Moins on a de revenus, plus le montant est élevé. Les chiffres montrent qu'il y a plus de locataires que de propriétaires qui sont en situation de pauvreté. Augmenter les possibilités pour les personnes à bas revenus de devenir propriétaires est donc une bonne chose. Cela demande néanmoins un accompagnement important car tout qui a un petit revenu n'est pas nécessairement capable de devenir propriétaire. Il faut tenir compte de facteurs importants tels que l'état du logement acheté, l'évolution de la composition familiale sur plusieurs années...

L'absence d'individualisation des droits est elle aussi problématique en matière de logement. En effet, des personnes salariées qui désirent cohabiter pour faire des économies d'échelle sont considérées par la société comme débrouillardes et intelligentes. Cela ne viendrait à l'idée de personne de leur enlever une partie de leur salaire parce qu'elles cohabitent. En revanche, des personnes qui reçoivent des allocations sociales et qui veulent cohabiter pour des raisons financières ou affectives, perdent automatiquement une partie de ces allocations. Ici, faire des économies d'échelle sur des revenus déjà très bas est perçu comme une fraude !

Trois associations en lutte contre la pauvreté et la précarité à Virton



Depuis 5 ans, **Solidarités Virton** récupère du mobilier et le revend à petits prix. Aujourd'hui, ce sont 25 bénévoles qui oeuvrent pour répondre aux besoins des plus démunis.

« Le plus important, c'est l'accueil des personnes en difficulté qui viennent chercher de l'aide. Elles doivent être écoutées avec patience et attention pour pouvoir répondre au mieux à leurs besoins... Souvent, les personnes qui ont pu être dépannées proposent, à leur tour, d'apporter leur aide au sein de l'asbl. »

Annie Goffin, coordinatrice de Solidarités Virton



L'association **Saint-Vincent-de-Paul** distribue chaque semaine des colis alimentaires au sein de la commune de Virton et dans les communes environnantes. Le relais de première urgence s'occupe principalement des enfants issus des milieux défavorisés : il prend en charge le coût des repas scolaires et propose des activités le mercredi après-midi.

« La pauvreté à Virton est cachée. Personne ne veut y croire. Et pourtant 30 à 50 familles viennent chercher un colis alimentaire chaque semaine et 35 à 70 enfants reçoivent annuellement les repas chauds à l'école ! »

Françoise Delvigne, bénévole au Relais de Première Urgence et à Saint-



La maison d'accueil « **Soleil du cœur** » héberge des hommes durant une période de 9 mois. L'équipe organise un accompagnement individualisé pour permettre aux personnes de mobiliser leurs ressources pour construire un projet et le réaliser.

« La difficulté première pour permettre à ces personnes de se sortir de leur situation, c'est de trouver un logement. Pour lutter contre les « marchands de sommeil », les normes de salubrité ont été renforcées. Mais ces décisions ont aussi pour effet de diminuer le nombre de logements accessibles et à prix réduits. »

Françoise Delvigne, bénévole